



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

L'an deux mil dix-sept, le dix Août à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie annexe à Sagone, lieudit Pinisolu, sous la présidence de Monsieur Mathieu RUBINI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers représentés et excusés : 0

Nombre de conseillers absents : 5

Etaient présents : Monsieur Sébastien SPADA, Madame Emmanuelle SAUL, Monsieur PERI Marius (Adjoints), Madame Françoise ANGELI, Monsieur Éric PIESZKO, Monsieur Francescu SANDRI, Monsieur Jean Antoine MARCELLESI, Madame Maryse NATALI, Monsieur Bernard LAPORTE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Monsieur ALIAGA Jean François, Madame Claudia ANDREANI, Madame Laurène BIFERALI, Monsieur Michel COGGIA, Monsieur LECA Fred

Madame Emmanuelle SAUL est nommée Secrétaire de Séance.

Monsieur Éric PIESZKO arrivé en milieu de séance n'a pas participé au vote pour la mise en place des commissions.

Les délibérations seront à la disposition du public au secrétariat de la Mairie et de la Mairie Annexe dès visa du contrôle de légalité de la Préfecture.

Conseil Municipal du 10 Août 2017

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

1. Création et rôle des commissions municipales
2. Désignation d'un vice-président (qui pourra convoquer et présider les réunions) et des membres pour chaque commission,
3. Délégations aux élus

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de l'ordre du jour de la réunion.

Après débats, il apparaît que :

- Le Maire, Messieurs SPADA, PERI et SANDRI soient favorables à la création des commissions municipales,
- Mesdames ANGELI, SAUL, NATALI et Monsieur LAPORTE soient plutôt favorables à une délégation de fonctions et de signature dans des domaines de compétences bien définies,
- Monsieur Jean Antoine MARCELLESI s'abstient

Le Maire prend en compte les différentes prises de position des élus et souhaite que les élus travaillent ensemble par leur implication dans les différents domaines de compétences.

Il opte pour la délégation de fonction suivie de la délégation de signature et propose, après concertation avec les élus, les délégations suivantes :

1.Fêtes, feux d'artifice, cérémonies, fonctionnement de la salle des fêtes à Pinisolu, animations, relations avec les associations, Social, petit port à Sagone, :

Madame ANGELI Françoise

2.Ressources humaines (fiches de poste des agents, formation, plannings de travail, organisation du service, hygiène et sécurité)

Monsieur Bernard LAPORTE

3.Communications (site internet, journal), Aménagement, entretien, surveillance des plages, accès aux plages, voirie communale frange littorale et illuminations, signalétique, patrimoine et bâti communal,

Madame SAUL Emmanuelle

4.Urbanisme (suivi des travaux destinés à la révision du PLU) et Environnement (intégration des objectifs de développement durable)

Monsieur Éric PIESZKO

5.Voirie communale, patrimoine et bâti communal au village

Monsieur PERI Marius

6.Finances :

Monsieur le Maire